

### Actualité européenne – Madrid prend la présidence de l'Union et cible la sortie de crise

L'Espagne a pris, le 1<sup>er</sup> janvier, la présidence semestrielle du Conseil des ministres de l'UE. C'est la quatrième fois depuis l'adhésion du pays en 1986. Le chef du gouvernement espagnol, José Luis Rodríguez Zapatero, a démontré ces derniers mois son attachement à la construction européenne et sa détermination à avancer résolument dans un nombre important de domaines, jugé excessif selon certains. Le programme initial de la Présidence espagnole a notamment suscité des interrogations en insistant sur les relations extérieures de l'Union. En principe, les relations extérieures sont désormais une responsabilité du nouveau Président stable du Conseil européen, Herman van Rompuy. Les six prochains mois seront donc l'occasion d'y voir plus clair dans la répartition des rôles entre la présidence tournante et le Président stable du Conseil européen

Madrid a identifié quatre priorités politiques pour son mandat :

- La reprise économique en Europe, qui constitue l'objectif central pour l'Espagne. À travers une meilleure coordination des politiques économiques des États membres, Madrid souhaite favoriser la relance, promouvoir une nouvelle étape de croissance, créer à nouveau de l'emploi et maintenir un niveau de protection sociale élevé. Dans ce sens, l'Espagne travaillera sur les suites à donner à la conférence de Copenhague, et aspire à un accord sur une

nouvelle Stratégie européenne de croissance durable à l'horizon 2020.

- La pleine application du traité de Lisbonne. Un cadre juridique renforcé a été mis en place avec le nouveau traité, il s'agira désormais pour l'Espagne de l'appliquer avec rigueur.
- La présence et l'influence de l'UE sur la scène internationale. Madrid a prévu une série de sommets, notamment avec les États-Unis, les pays de l'Union pour la Méditerranée (5-7 juin à Barcelone), l'Amérique Latine (15-19 mai à Madrid), le Maroc (7-8 mars à Grenade), le Pakistan (9-10 avril à Madrid), le Mexique (13-14 mai à Santander) ou l'Égypte (5-6 juin à Barcelone). Des progrès sont également attendus dans l'organisation du futur « service diplomatique européen », dans l'exercice de missions extérieures de prévention des conflits, et dans le processus d'élargissement de l'UE aux pays des Balkans, à la Turquie et à l'Islande.
- Enfin, le renforcement de la citoyenneté européenne.

La Commission développe actuellement de nombreux projets visant au développement des droits et libertés civiques et politiques. Madrid veillera à ce que l'égalité entre hommes et femmes et la lutte contre la violence à l'égard des femmes soient inclus dans cette démarche.

### Dossiers importants

#### Barroso II : les commissaires désignés présentent leurs programmes en vue des auditions

Présenté le 27 novembre par le président de la Commission José Manuel Barroso, le nouveau Collège des commissaires entrera en fonction au plus tôt début février. Pour être confirmés, les 26 commissaires désignés devront encore convaincre les députés européens lors d'auditions au Parlement qui auront lieu du 11 au 19 janvier prochain à Bruxelles. En préparation des auditions, les candidats ont présenté leurs priorités pour le mandat 2010-2014, avec une très forte attention à la sortie de crise et à l'enjeu climatique.

#### Transport



Siim Kallas (Estonie)

Commissaire en charge de l'Administration depuis 2004, nommé désormais aux

Transports, Siim Kallas mentionne trois défis majeurs :

#### La lutte contre le changement climatique

Cet objectif nécessitera une politique développant à la fois les infrastructures, technologies et innovations afin d'intégrer les différents modes de transport dans un système interconnecté à faible émissions. Siim Kallas reprend ainsi à son compte l'objectif de réorientation de la politique des réseaux transeuropéens de transport (RTE-T) vers le développement d'un réseau prioritaire et le déploiement de systèmes innovants. Le développement des véhicules propres et de la gestion optimisée des trafics seront considérés comme des innovations clés. Mais le commissaire désigné ne néglige pas pour autant les besoins de financement des infrastructures, mentionnant comme levier de financement le budget européen et la tarification des externalités de l'ensemble des modes de transport.

#### Le dynamisme économique du secteur des transports

Siim Kallas soutient un accès ouvert aux marchés des transports, si nécessaire par le

biais de nouvelles libéralisations visant les services encore préservés.

#### La sécurité et la sûreté des transports

ainsi que les droits des passagers. Un plan d'action pour la sécurité routière sera développé pour la période 2011-2020, et des actions en faveur de la mobilité urbaine seront entreprises, notamment en rapport à la qualité des services de transports publics.

#### Énergie



Gunther Oettinger (Allemagne)

Ministre-président du Land allemand de Bade-Wurtemberg depuis 2005, Gunther Oettinger a présenté un programme ambitieux en matière énergétique, centré sur l'efficacité énergétique, la sécurité des approvisionnements, et les nouvelles technologies énergétiques. Ses

priorités sont à l'image de l'essor que prend actuellement cette thématique dans l'actualité européenne :

**Promouvoir les énergies renouvelables**, appuyer l'utilisation sûre de **l'énergie nucléaire**, développer les **véhicules électriques** et la **capture et stockage de carbone (CSC)**.

**Investir dans les infrastructures** d'intérêt européen visant à garantir la sécurité des approvisionnements énergétiques, notamment pour assurer les liaisons transfrontalières, permettre des économies d'échelle, ou réduire les risques de défaillance du marché. Le candidat souhaite aussi améliorer la coordination des projets stratégiques, tels que le plan d'interconnexion des pays de la Baltique, de la Méditerranée, de la mer du Nord, et le gazoduc Nabucco.

**Poursuivre la libéralisation du marché intérieur** avec la mise en œuvre intégrale de l'acquis dans ce domaine. La législation européenne devrait notamment contribuer à l'introduction de technologies énergétiques intelligentes, telles que les réseaux et compteurs électriques intelligents.

**Renforcer la dimension externe de la politique énergétique**, la solidarité entre États membres, et la capacité de l'Union de se prononcer d'une seule voix dans les affaires énergétiques internationales.

Gunther Oettinger s'efforcera de réserver à l'énergie une place importante dans la Stratégie européenne de croissance pour 2020. Dans les prochains mois, il entend présenter une feuille de route pour une énergie à faibles émissions de carbone d'ici 2050, puis des propositions législatives visant à créer un nouvel instrument financier de l'UE pour les infrastructures énergétiques. Au premier semestre 2010, Gunther

Oettinger souhaite soumettre un rapport sur le fonctionnement du marché intérieur de l'énergie et les investissements européens de relance en matière énergétique.

## Environnement



Janez Potočnik (Slovénie)

Commissaire en charge de la Recherche depuis 2004, Janez Potočnik annonce trois priorités pour l'environnement :

### **Promouvoir une économie verte**

L'innovation et les emplois verts seraient soutenus par des incitations réglementaires et des mécanismes de marché afin de stimuler l'éco-innovation et la production durable.

### **Enrayer la diminution de la biodiversité**

Le commissaire désigné s'engage à présenter une nouvelle stratégie de la biodiversité pour 2020 et à finaliser la mise en place du réseau Natura 2000.

### **Mettre en œuvre et améliorer la législation environnementale existante** dans les domaines de **l'air, l'eau, les déchets ainsi que les produits chimiques**.

Il souhaite faire avancer les politiques sur les déchets, l'efficacité des ressources et de la consommation, ainsi que de la production durable. Le candidat présentera des conclusions en 2012 sur l'état de la politique européenne de l'eau. Concernant la qualité de l'air, il entreprendra le réexamen de la directive 2001/81/CE, dite « directive PEN », fixant des plafonds d'émission nationaux pour certains polluants

atmosphériques, en vue d'objectifs ambitieux pour 2020.

Le commissaire désigné ne souhaite pas pour autant que la fixation d'objectifs environnementaux ambitieux aille jusqu'à nuire à la réalisation de la future Stratégie européenne pour la croissance durable à l'horizon 2020.

## Emploi et affaires sociales



László Andor (Hongrie)

Membre du Conseil d'administration de la Banque Européenne de Reconstruction et de Développement (BERD) depuis 2005, László Andor s'est engagé à prendre les initiatives nécessaires pour que soit **mise en application la directive sur le détachement des travailleurs** et il se battra pour une clarification des obligations des autorités nationales, des entreprises et des travailleurs.

Le commissaire désigné proposera par ailleurs des adaptations nécessaires de l'acquis communautaire dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail, ceci afin d'apporter une réponse immédiate à **toute forme de risques émergents**.

Autre sujet d'importance pour László Andor : prévenir les maladies musculo-squelettiques et améliorer la protection des travailleurs contre les risques d'exposition aux champs électromagnétiques.

Il lancera également une consultation publique afin de **développer un cadre européen pour les régimes de retraites**.

## La FNTP demande un assouplissement des règles des subventions européennes

À l'occasion d'une consultation publique de la Commission européenne, la FNTP a demandé, fin décembre, plus de flexibilité dans les règles des subventions européennes, et une gestion des programmes européens davantage tournée vers la réalisation concrète des projets.

La Commission prépare en effet une proposition de révision du règlement financier européen pour mai 2010. À l'issue de la consultation, elle a recueilli plus de 230 contributions. Ce règlement est essentiel car il régit le fonctionnement de l'ensemble des programmes et subventions européens : Life+, Leonardo, FEDER, FSE, INTERREG, 7<sup>ème</sup> PCRD, PIC, etc.

Pour préparer sa contribution, la FNTP a recueilli au sein de la Profession l'expérience des bénéficiaires des fonds européens : entreprises, fédérations régionales, structures de formation et d'insertion au niveau national ou local, etc. Tous ont reconnu la valeur des programmes européens pour mener à bien des projets utiles à la collectivité.

La Profession a toutefois indiqué que les règles actuelles ne permettent pas suffisamment de soutenir les projets novateurs d'acteurs privés, notamment ceux portés par les PME. Les porteurs de projets sont confrontés à une logique qui favorise les « experts » de subventions européennes. Des marges de progrès considérables existent pour déployer le potentiel de subventions européennes.

Il faudrait par exemple mieux adapter les charges administratives à la nature des projets, car on ne peut pas soumettre chaque projet, petit ou grand, aux mêmes contraintes de dossier. De même, des préfinancements sont essentiels dans le cas d'investissements importants portés par une structure dont les ressources ne seraient pas garanties.

La prise en compte de la vie du projet est également capitale. Afin d'atteindre des objectifs définis initialement, un projet européen doit pouvoir être redéfini en cours de route en termes de moyens et de ressources, car aucun projet innovant ne peut être parfaitement déterminé à l'avance. De

même, la réalisation des projets européens ne doit pas pâtir d'une application stricte du principe de non-profit, d'une obligation de reporting intégral et systématique, ou de contrôles soucieux du moindre centime.

Enfin, la FNTP a insisté sur le besoin de règles de paiement favorisant la réalisation concrète du projet. Ces règles doivent être claires, s'appliquer de manière prévisible, et garantir un versement rapide des préfinancements et remboursements. À cet égard, **la FNTP a rapporté des cas de retards alarmants dans le remboursement des coûts de projets par la Commission, allant de 18 mois à 2 ans de retard**. Ce type de retard questionne de fait la valeur-ajoutée des financements européens.

La FNTP est parvenue à ce que la FIEC adopte une position sensiblement similaire sur le sujet. Les contributions de la FNTP et de la FIEC sont disponibles sur le site de la Commission européenne :

[http://ec.europa.eu/budget/consultations/FRconsult2009\\_read\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/budget/consultations/FRconsult2009_read_fr.htm)

## Pour toute information complémentaire

Marie EILLER-CHAPEAUX (Tél. : 01 44 13 31 86 / Fax : 01 44 13 98 90 / Email : [eillerm@fnfp.fr](mailto:eillerm@fnfp.fr))

Aymeric LORTHOIS (Tél. : 01 44 13 31 06 / Fax : 01 44 13 98 90 / Email : [lorthioisa@fnfp.fr](mailto:lorthioisa@fnfp.fr)) - ou [europe@fnfp.fr](mailto:europe@fnfp.fr)